

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**
8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2023_7_2

L'an deux mille vingt trois, le vendredi 08 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 01 Septembre 2023

Présents : 16

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry

Votants : 18

**Objet : Budget Régie transport :
décision modificative n°1**

Pouvoirs :

Madame GANNE Julie a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Madame RENARD Annie a donné pouvoir à Monsieur REVEREAULT Jean

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame GANNE Julie, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie le
jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre sur le budget régie de transport une décision modificative n°1 afin d'apporter des ajustements de crédits par articles.

DEPENSES FONCTIONNEMENT

		TOTAL BP INITIAL	24 300,00
CHAP.	ARTICLE	INTITULE	MONTANT
011	6135	Locations mobilières	-155,00
011	61551	Matériel roulant	-1 416,00
011	6156	Maintenance	-1 500,00
011	6226	Honoraires	1 586,00
011	6168	Primes d'assurances - Autres	1 255,00
		TOTAL	-230,00
65	6542	Créances éteintes	230,00
		TOTAL	230,00
		TOTAL DM1	-
		NOUVEAU TOTAL BP	24 300,00

AR Prefecture

016-211602362-20230908-D_2023_7_2-DE
Reçu le 18/09/2023

Le conseil municipal VALIDE à l'unanimité les réajustements de crédit présenté ci-dessus.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/09/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

**Le Maire,
Michel CARTERET**

